exerçait tous ses talents, il ne parviendrait pas à amener le gouvernement à faire la concession voulue.

L'honorable John M. Godfrey: Honorables sénateurs, puis-je demander au leader du gouvernement s'il y a une raison quelconque qui empêche le bill d'être publié immédiatement, présenté au Sénat et renvoyé à un de nos comités pour y être étudié?

• (1425)

Le sénateur Flynn: C'est bien difficile de répondre à cette question.

Le sénateur Perrault: Ce serait une façon de procéder extraordinaire, mais c'est une situation extraordinaire qui existe à l'autre endroit. Nous réfléchirons certes à la proposition du sénateur Godfrey.

Le sénateur Flynn: Comme toujours.

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ai quelque chose à dire à propos de tous les programmes de formation de main-d'œuvre, à savoir que tous les renseignements fournis par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne sont pas transmis à tous les parlementaires. Je demanderais donc au leader du gouvernement de bien vouloir communiquer avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et de s'assurer que le nom de tous les sénateurs figure sur la liste d'envoi des renseignements transmis aux organismes ou aux particuliers qui veulent présenter une demande dans le cadre des divers programmes de formation. Je sais pertinemment que nous n'obtenons pas tous les renseignements disponibles et j'espère que le leader du gouvernement pourra garantir que cela va changer.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, nous avons jugé cet après-midi que ce serait une bonne chose de transmettre la déclaration à chaque sénateur, à son pupitre. C'est donc un bon début pour ce qui est de communiquer les renseignements relatifs à ces dernières mesures de création d'emplois. Il appartient certes à tous les honorables sénateurs de communiquer avec les divers ministères et de bien préciser le genre de renseignements qu'ils veulent obtenir. Nous rappelons constamment à tous les ministères qu'ils doivent veiller à ce que les sénateurs reçoivent tous les renseignements communiqués aux autres parlementaires.

[Français]

L'honorable Fernand E. Leblanc: J'aurais une question à poser au leader du gouvernement concernant sa déclaration, où l'on nous dit que l'on va injecter \$208 millions dans la formation et la création d'emplois en vue de répondre aux besoins des jeunes et autres Canadiens. Je me demande si le projet de loi qui va suivre—car il semble approprié qu'un bill suive la déclaration—prévoira des allocations pour chacune des provinces, ou est-ce que les 208 millions de dollars prévus seront distribués d'une façon qui, à l'heure actuelle, n'est pas tout à fait prévue? Est-ce qu'il y a des contingentements établis pour chacune des provinces? Comment les 208 millions de dollars vont-ils être répartis? Comme vous le savez, il y a un besoin urgent d'argent pour aider les jeunes dans la province de Québec, qui est dans un état financier difficile.

[Traduction]

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je ne dispose pas de ce renseignement pour l'instant, mais je prends bonne

note de cette question et je fournirai aux sénateurs autant de renseignements que je le pourrai.

L'honorable Robert Muir: Honorables sénateurs, je me félicite que le sénateur Leblanc ait posé cette question, parce que j'avais l'intention de demander ce qu'on offrirait à la région de l'Atlantique. Ainsi, si le leader nous fournit une telle ventilation qui, comme l'a précisé notre leader, devra recevoir l'approbation de l'autre endroit, il serait bon, je crois, qu'il nous dise en outre de combien de millions nous pourrons disposer pour l'Atlantique et le Québec, car—vous le savez—tout le monde ne roule pas sur l'or comme la Colombie-Britannique, l'Alberta, Toronto et ainsi de suite. Nous souhaiterions avoir davantage de renseignements sur la question.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, il y a une chose sur laquelle nous sommes d'accord soit qu'il convient d'agir rapidement, d'offrir aussi vite que possible cette aide aux jeunes ainsi qu'aux autres. A ce propos, je sais que le sénateur Muir va de nouveau se mettre en rapport avec ses anciens collègues de la Chambre pour leur demander de mettre un terme à leur grève.

Le sénateur Olson: Je pensais qu'il l'avait déjà fait.

Le sénateur Muir: Je me demande pourquoi le leader parle de grève à propos de la Chambre. Les deux camps invoquent des raisons valables, mais je ne voudrais pas m'attaquer à ce sujet pour l'instant.

Pour en revenir à ce que le sénateur Marshall a dit, nous recevons de nombreuses lettres. Bien qu'un libéral siège désormais à notre place à la Chambre des communes, le public l'ignore peut-être et il continue à nous écrire ou à nous téléphoner pour nous demander d'obtenir des renseignements au sujet des nombreux aspects des opérations gouvernementales, de l'emploi et ainsi de suite. Ainsi que le sénateur Marshall l'a dit, il conviendrait de fournir aux sénateurs tous les renseignements qui sont disponibles. Comme le sait le leader du gouvernement, puisque ses fonctions au Sénat, plus ses responsabilités dans l'Ouest outre sa tâche régulière, l'accaparent beaucoup, il n'est pas toujours possible de . . .

Le sénateur Olson: Et ses occupations journalières.

Le sénateur Muir: ... et ses occupations journalières ... il n'est pas toujours possible d'appeler les différents ministères et de leur demander: «Alors les gars, quoi de neuf aujourd'hui?» Il s'impose qu'on nous fasse parvenir ces renseignements.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je voudrais essayer d'éclaircir une chose que j'ai essayé de montrer, manifestement sans grand succès. Lorsque les ministères ont des listes d'envoi régulières et qu'un membre du Parlement demande qu'on y inscrive son nom, il s'ensuit bien souvent que les sénateurs et les députés reçoivent régulièrement certaines informations.

• (1430)

Je voudrais ajouter que je suis parfaitement conscient du fait que le sénateur Muir et le sénateur Marshall ont prouvé à l'autre endroit—et j'ai eu l'occasion de collaborer avec eux—qu'ils étaient des députés diligents. Ils étaient très efficaces et je sais qu'ils adoptent la même attitude à l'égard de leurs responsabilités régionales, comme d'autres sénateurs.

Des voix: Bravo.

[Le sénateur Flynn.]